

ATELIERS EMPLOYEURS / MANAGERS / RÉFÉRENTS / MEMBRES CSE

ATL07 – Comment agir si un événement grave survient dans son entreprise



Contexte

On parle d'événement grave, lorsqu'il est potentiellement traumatisant, physiquement ou psychologiquement, et qu'il se produit sur le lieu de travail de façon inhabituelle. Par exemple : un décès brutal par accident ou maladie, un suicide ou une tentative de suicide, un accident grave ou mortel, une prise d'otage, un braquage, un attentat, une alerte à la bombe, une explosion, une catastrophe naturelle...

Ce type d'événement peut se produire dans n'importe quel type d'entreprise et non pas seulement dans celles soumises à des risques professionnels particuliers. Personne n'est à l'abri. Or, il est très important d'y être préparé pour savoir comment agir et ne pas se retrouver impuissant devant la détresse d'un collaborateur ou d'une équipe.

Objectifs pédagogiques

- **Appréhender** la diversité des situations potentiellement traumatisantes
- **Reconnaître** les effets d'un événement traumatisant
- **Mettre en place** un protocole d'intervention de gestion de l'événement traumatisant

Prérequis

Pour suivre cet atelier, l'entreprise doit avoir formalisé ou amorcé une démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP). A défaut, vous pouvez bénéficier des accompagnements [ACC01](#), [ACC02](#).



Informations : 04 92 90 95 15

Inscription : prevention@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation (offre socle)



Durée

2h



Lieu

Sur le site de l'entreprise ou dans les locaux de l'AMETRA06 par groupe de 10 personnes maximum



Publics concernés

Chefs d'entreprise, managers, préventeurs, membres de CSE volontaires et salariés volontaires

Contenus

- L'événement traumatisant : définition, caractéristiques, manifestations cliniques, impacts.
- La gestion de l'événement traumatisant : agir face à l'urgence, constituer une cellule de crise, apporter les soins post-immédiats, gérer l'après-crise.